Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-212202949-20260213-2026_02_12-DE

SAINT-GILLES-PLIGEAUX

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GILLES-PLIGEAUX

Séance du **vendredi 13 février 2026**
20 heures 00 minutes

PRESENTS : Gildas GUYADER, Jacques TROËL, Jean-Philippe SEGUIN, Emmanuelle MARESCA, Maxime LE LEPVRIER, Catherine LE PROVOST, Claudine CAUMONT, Laurence GUEGAN, Kévin LE COËNT

ABSENTS EXCUSES : Katy COSQUER

Secrétaire de séance : Catherine LE PROVOST

Date de la convocation : 05 février 2026

2026-02-12 : Projet de rénovation des logements communaux de l'ancienne Poste

Le maire rappelle au conseil municipal que le bâtiment de l'ancienne Poste et les logements qui y sont actuellement aménagés (dont un inhabitable) est dans un état de dégradation avancée.

Il propose de lancer un marché de maîtrise d'œuvre pour réhabiliter ces logements et le bâtiment de l'ancienne poste.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de valider un projet de rénovation et réhabilitation du bâtiment de l'ancienne poste et des logements qui y sont actuellement aménagés
- DECIDE de lancer un marché de maîtrise d'œuvre
- DECIDE de solliciter l'appui de l'ADAC pour le lancement du marché et la création des documents réglementaires aux marchés de maîtrise d'œuvre

Fait et délibéré en Mairie, les Jour, Mois et An Susdits.

Le Maire
Gildas GUYADER